



Compte rendu de la réunion publique du 28/02/2020-Antennes -relais sur l'église Immaculée Conception de Metz Queuleu

CCARRA (Coordination Citoyenne Antennes-Relais Rhône-Alpes) coordonne les collectifs et associations qui le demandent, et qui sont concernés par le problème des Antennes Relais de Téléphonie Mobile et leurs éloignements des Lieux sensibles, son but est de soutenir les actions menées dans ce but, d'informer le public, d'effectuer des mesures de champs.

CCARRA ne souhaite pas la disparition de la technologie de téléphonie sans fil, mais d'obtenir que le fonctionnement de cette technologie soit soumis à des obligations réglementaires qui la rendent compatible avec le respect de la Santé .

<http://ccarra.revolublog.com/>

Télé : 07.85.42.42.25

En Moselle depuis 2012, nous essayons de documenter et d'aviser la population qui est au Moyen Age au niveau de l'information du grand public, les opérateurs ont pu installer leurs antennes-relais comme ils le voulaient, sans résistance des riverains puisque ceux ci n'étaient pas éclairés, de l'impact de ces ondes électromagnétiques sur le vivant : Faune, Flore, L'humain, l'aspect de l'environnement, ainsi que sur leur santé. Voir site :

<http://ccarra.revolublog.com/problemes-en-lorraine-57-54-88-55-a1638910>

Le père Boissé et le Collectif de Vaux 57 ont été les déclencheurs du grand réveil des habitants de la Moselle et même de toute la Lorraine, sur ce problème des antennes-relais implantées trop près des habitations : sur les clochers, les toits d'immeubles (préférence sociaux), les pylônes.

Ils prouvent de ce faite que les opérateurs n'ont plus le monopole de leur environnement et de leur santé.

Car on sait que les micro-onde pulsées sont nocives, depuis 1945 (Antoine Lacassagne Professeur collège de France service Institut Pasteur), depuis 1981 par la NASA , Le 13 avril 1983 ERDF reconnaît des risques sur la santé, selon un rapport confidentiel, et aussi en 2009 par G. Lasfargues, Directeur général de L'AFSSET devenue Anses, par L'OMS depuis 1973 et mai 2011.

ccarra existe depuis 2008 et après avoir visité plus de 1000 sites atypiques, nous confirmons le mal être et les problèmes de santé des riverains d'antennes-relais, voir le site : <http://ccarra.revolublog.com/que-disent-les-scientifiques-a1704868>

Les décideurs ont accepté des antennes sur les églises au début de la téléphonie mobile, ils pensaient trouver un bon moyen de prêcher la parole du christ, par la voix et les écrits sms , mais aujourd'hui cela n'est plus le cas ! car l'avancé technologique permet par internet la diffusion d'images, de films contraire à la vocation de l'église.

Plusieurs instances religieuses de toutes confessions informent qu'il faut enlever les antennes relais sur tous les édifices religieux.

A cette réunion publique les échanges de certains élus présents n'ont pas répondu aux vraies questions, va t'ont enlever ces antennes des églises oui ou non !. Va t'on appliquer le principe de précaution oui ou non, va t'ont s'aligner sur les autres pays européens de 0,2 v/m à 6 v/m d'émission oui ou non ! Va t'ont empêcher l'implantation d'antennes près des écoles, crèches, maisons de retraite, à moins de 500 /600 m de toutes habitations.

Certains élus ont pris la parole mais ce sont trompé de réunion ce n'est pas une tribune électorale en vue des Municipales. Monsieur Emanuel Lebeau à précisé mutualisation des antennes-relais et l'argent des opérateurs à la gestion du conseil de fabrique, une fois élu il est encore possible de dire on ne peut pas le faire, on attend une preuve actée.

Ils ne nous ont pas convaincu, un ressenti de copié collé de l'information prises dans la presse ou sur les sites, mais pas d'expression de volonté d'agir vraiment sur ce problème, certains autres n'ont pas parlé donc on ne ressort rien de positif.

Sauf une élue Madame Grolet qui a été sensibilisé et a présenté des solutions concrètes, comme le recensement des antennes relais sur les lieux publics à Metz, dénonce la pose excessive et incontrôlée de ces antennes par les opérateurs téléphoniques.

Que les habitants de Metz Queuleu ont été mis devant le fait accompli, ces antennes relais ont été posées sur le clocher de l'église sans autorisation, puis le plus important le respect des normes sanitaires.

Voilà ce que nous aurions voulu entendre des autres élus présents, pour cela il est important que les politiques nous fassent confiance, car nous sommes tous concernés par l'évolution rapide de la technologie, veillons à ce que cela ne soit pas au dépend de notre santé et de notre environnement , pour rappel la 3 G, la 4 G, la 5 G ont toutes été mise en route sans études préalables sur le vivant : la flore, l'humain, la faune, des faucons pèlerins sont installés dans le clocher. Auparavant ils étaient à l'église Saint Joseph de Montigny les Metz (plusieurs opérateurs présents aussi), ou une couvée a été stérile, le nid était sous un panneau cellulaire d'antennes relais.

Pour ccarra le 01/03/ 2020

Secrétaire
Romane Leiritz

Président
Jean Rinaldi